

diront plus long que des raisonnements inutiles du reste et par trop faciles. Sous la loi nouvelle, il y a 2,100,000 électeurs, donc autant de suffrages. Sous le régime précédent, il y avait, en 1914, 1,791,136, soit environ 300,000 de moins qu'en 1919 et qui émettaient cependant 2,912,480 suffrages, soit 812,480 de plus. Il est impossible évidemment de déterminer dans ce chiffre la part exacte qui revenait aux socialistes. Elle était sûrement assez minime. Le seul fait de la suppression du vote plural a donc ôté plusieurs centaines de milliers de voix au parti conservateur et cela automatiquement, sans que l'idéal socialiste ait fait une seule conquête. Ceci devait être souligné pour permettre d'apprécier au juste la force de l'armée rouge." On se rend mieux compte de la situation en examinant les chiffres du dernier scrutin, celui du 16 novembre 1919. Sur 1,739,160 bulletins valides, 649,420 étaient aux catholiques, 640,320 aux socialistes, et 310,570 aux libéraux. Les autres appartenaient aux petites listes. Fait à noter, jamais on n'avait constaté autant de bulletins nuls et d'abstentions dans un pays de vote obligatoire. Il y en a eu 362,670.

Il nous semble incontestable que l'abolition du vote plural a fait un tort énorme aux catholiques. Il y a eu aussi division dans les rangs de ces derniers. La question flamande en a été la cause. Elle a fait plus de ravages dans leurs rangs que dans ceux d'aucun des autres partis, car c'est en Flandre qu'ils ont toujours obtenu leurs plus belles majorités et compté le plus d'élus. Or, aux élections du 16 novembre, la question flamande a fait surgir des listes dissidentes. Il y a eu celles du Front-party. Celui-ci groupait les flamingants extrêmes, qui tendent nettement à la division de la patrie belge par la séparation administrative et le recrutement régional de l'armée, c'est-à-dire à l'instauration pratique de deux Belgique et de deux armées belges, les unes parlant français, les autres parlant flamand.